

M. BARNARD : Ce qui veut dire que vous pourriez y recevoir 134 personnes par jour?

L'hon. M. PUGSLEY : 134 personnes, si elles étaient malades.

M. BARNARD : Et en plus, je suppose, un grand nombre d'autres?

L'hon. M. PUGSLEY : C'est probable.

M. BARNARD : Cette question a tenu une place considérable dans la discussion qui ont précédé les élections d'octobre dernier. Quand le ministre des Travaux publics déclara à la Chambre que cet édifice a été réclamé par le département de l'immigration et quand, l'an dernier, la demande en vue d'obtenir cet édifice a été combattue par le député qui représentait alors Victoria (M. Templeman), je puis dire à la Chambre que cet honorable ministre a publié une magnifique brochure électorale qui contient un grand nombre de superbes gravures des différents travaux qu'il a pu obtenir pour le district électoral et parmi ces illustrations s'en trouve une représentant l'édifice de l'immigration qui était désigné durant la campagne électorale, sous le nom d'Hôtel Japonais. Il est vrai que dans la brochure, l'honorable ministre (M. Templeman) n'a pas dit qu'il avait demandé cette construction, mais la conclusion à en tirer est qu'il la considérait comme un de ses succès en faveur de ce district et on nous dit alors qu'elle contenait tout le confort moderne et des logements séparés pour les Chinois, les Japonais et les Hindous.

Il est à savoir si ce renseignement imprimé a rendu service à l'honorable ministre durant la campagne. Mais, comme il a fait cette déclaration et comme je trouve, dans le rapport du ministre de l'Intérieur, que sur un total de 6,024 immigrants débarqués dans la Colombie-Anglaise, à Victoria, en 1908, il n'y en avait que 190 qui n'étaient pas Chinois, Japonais ou Hindous, cela indique évidemment que lorsque le Gouvernement a autorisé les dépenses nécessaires à cette construction, il savait qu'elle était destinée à loger les immigrants asiatiques.

Le ministre nous dit qu'il a des lits pour 134 personnes à l'hôpital et qu'il peut de plus en loger encore un grand nombre. Or, en admettant que l'immigration autre que celle d'Asie est peu importante, comment, au nom du bon sens, le Gouvernement a-t-il pu autoriser la construction d'une aussi vaste édifice? Je puis dire que le public de Victoria, que je représente, ne veut pas et n'a jamais voulu de cet édifice pour l'immigration et il n'est certainement pas nécessaire, à moins que le Gouvernement soit décidé à prendre soin des immigrants orientaux, auxquels sont absolument et complètement opposés, je n'ai pas besoin de le dire, les habitants de la Colombie-Anglaise. Comme mon honorable ami de Yale-Caribou (M. Powell), je me rends compte des responsabilités qui incombent au Gouver-

nement; je comprends que les finances du pays sont en baisse et que nous qui critiquons le Gouvernement pour ses extravagances, nous n'avons pas le droit de réclamer une dépense extraordinaire, mais je dis que nous sommes obligés de critiquer sa dépense inutile de \$93,000 pour cet édifice de l'immigration, qui si elle avait été consacrée à l'amélioration du port de Victoria, aurait été utile à la ville et au pays en général.

M. CROCKET : Quel est le prix de cette construction?

L'hon. M. PUGSLEY : Le devis total s'élevait à \$85,000.

M. PRICE : Si cette construction avait été faite pour recevoir des immigrants Chinois, Japonais et Hindous, je m'expliquerais son utilité; mais si elle n'est destinée qu'aux immigrants de race blanche qui sont si peu nombreux en Colombie-Anglaise, quelle excuse le Gouvernement peut-il donner pour un tel gaspillage d'argent? Par exemple, dans l'hôpital de cet établissement, il y a 134 lits, tandis que 193 personnes de race blanche ont débarqué, l'an dernier, à Victoria. Dans ces circonstances, comment le Gouvernement peut-il justifier la construction d'un tel édifice?

M. CROCKET : Est-ce une construction en briques?

M. BARNARD : Je puis assurer la Chambre que c'est une très belle construction située dans un endroit charmant.

L'hon. M. PUGSLEY : Je ne crois pas que je puisse en dire davantage.

M. PRICE : Je ne suis pas du tout satisfait de cette réponse. Nous avons le droit de savoir pourquoi ce bâtiment a été construit et pourquoi cette forte dépense a été consentie.

L'hon. M. PUGSLEY : J'ai déjà dit que c'était à la demande du ministre de l'Intérieur.

M. CROSBY : Le ministre ne savait pas combien d'immigrants étaient arrivés l'an dernier en Colombie-Anglaise et maintenant qu'on le lui a appris, que dira-t-il à ce sujet?

L'hon. M. PUGSLEY : Le département de l'Intérieur nous a déclaré que dans un port comme Victoria, où un grand nombre d'individus arrivaient des contrées asiatiques et des ports du Pacifique sur la côte des Etats-Unis il était à désirer d'avoir un bâtiment convenable pour l'immigration. Un port de l'importance de Victoria ne serait pas outillé comme il doit l'être, s'il n'avait pas un bâtiment où il soit possible de prendre soin des immigrants et où ceux qui sont considérés comme non recevables peuvent être humainement traités jusqu'à leur renvoi. L'argent a été voté par le Parlement, le contrat a été signé et ce crédit est destiné à payer à l'entrepreneur le solde qui lui est